



COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 17 Juin 2021

Date de la convocation : 10 Juin 2021

L'an deux mille vingt et un le dix-sept juin à vingt heures et trente minutes, le Conseil municipal de la commune de Lay s'est réuni à la salle du Conseil de Lay.

Ordre du Jour

- 1- Règlement Intérieur sur le Fonctionnement des Temps Péri-scolaires ;
- 2- Mise en sécurité Rue de la Chapelle ;
- 3- RPQS Assainissement;
- 4- Questions diverses.

Présents :

Leïtitia BERNICAT, Jean-Pierre BUCCO, Myriam CORTEY, Jean-Marc GIRAUD, Jean-Christophe GUILLON, Carole IAFRATE, Jocelyn JUNET, Maryline PANENC, Michel PATUREL, Hervé PONTILLE, Nicolas PONTILLE, Fernand BERCHOUX, Pierre SALAZARD.

Absents :

Paula RODRIGUES, Sandrine BLEIN

Pouvoirs :

Sandrine BLEIN à Michel PATUREL

Secrétaire élu pour la séance : Jocelyn JUNET

- Approbation procès-verbal -

Approbation à l'unanimité du Procès-verbal de la séance du 29 avril 2021.

- Règlement Intérieur sur le Fonctionnement des Temps Péri-scolaires -

Madame la première adjointe donne lecture du règlement intérieur de 2020-2021 avec les modifications à apporter.

2 points à rectifier sur le règlement :

- changement du prestataire de service pour la fourniture des repas de cantine scolaire pour la rentrée,
- Etudes surveillées payantes à la rentrée au tarif de 1€.

Point sur le Conseil d'École qui a eu lieu le 17 juin. Madame ROUSSON, directrice quitte l'établissement. Elle sera remplacée par Mme Bénédicte Hamdani qui aura cette année qu'une classe de CP. Mme Fanny JANIN fera un plein temps dans la classe de CM. Les classes de CE et Maternelle-GS ne changent pas. Les compléments des instituteurs et de la directrice ne sont pas encore nommés.

- Mise en Sécurité de la Rue de la Chapelle -

Monsieur le Maire présente la nouvelle esquisse du projet de la mise en sécurité de la Rue de la Chapelle suite au demande de changement du dernier conseil. Le Conseil Municipal valide le projet présenté.

Monsieur le Maire fait part au conseil qu'une réunion doit être organisé avec les habitants de la rue de la Chapelle afin de valider définitivement le projet.

Une demande de subvention pourra être faite auprès du département ou de l'état.

- RPQS Assainissement 2020 -

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif. Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L. 2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de Lay. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

- Questions Diverses -

ELECTIONS

Rappel des horaires et des personnes qui doivent tenir les bureaux de vote.

SITE INTERNET

Présentation du site internet par Mme PANENC Maryline, Conseillère Municipale et choix du nouveau logo présenté par M. PONTILLE Nicolas, Conseiller Municipal.

PLUI

Une enquête publique est organisée jusqu'au 2 juillet. Les administrés pourront venir aux permanences qui sont programmées sur le canton ou déposer leur contribution sur le site internet : www.registre-dematerialise.fr/plui-copler. Des permanences téléphoniques sont également possibles.

COMPOSTEUR COLLECTIF

Un composteur a été mis en place sur le terrain situé derrière le lavoir. Des sceaux à compost sont à disposition pour les habitants de la Commune en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

M. le Maire, Jean-Marc GIRAUD

